



Appel des organisations syndicales départementales à manifester le 18 mars contre le CPE

Les manifestations du 7 mars marquées par un très grand succès constituent une montée en puissance dans la mobilisation et les actions engagées tant chez les salariés que chez les étudiants et les lycéens pour le retrait du CPE.

A ce jour, le gouvernement s'obstine.

Les organisations syndicales de salariés du département du Cher réunies ce jour lundi 13 mars 2006, lui répondent avec force en décidant dans le cadre de l'appel national, d'une nouvelle étape de mobilisation qui sera (que le gouvernement n'en doute pas) encore plus forte que la précédente.

Les organisations syndicales réaffirment leur volonté d'obtenir le retrait du CPE porteur de précarité, discriminatoire pour la jeunesse et donc pénalisant pour l'avenir de la société.

Elles appellent les salariés et les jeunes à s'engager plus fortement encore dans la bataille contre le CPE.

Elles appellent à réussir la journée de mobilisation du samedi 18 mars se traduisant par des manifestations dans toute la France et notamment dans le département du Cher :

- **Bourges : 14 h 30, place Séraucourt**
- **Vierzon : 10 h 30, Forum République**
- **Saint-Amand : 10 h, Samexpo, quai Pluviôse**

et soutiennent les initiatives prises d'ici là.